



LES MILIEUX HUMIDES de la haute vallée du Doubs

Un programme d'actions
pour les préserver

DOUBS

6 sites répartis sur 3 communes :

- Les Chazeaux à Rochejean
- Derrière l'Étang à Rochejean
- Les Fuves à Rochejean
- Les Champs de la Croix à Les Villedieu
- Les Assignales à Les Villedieu
- Les Îles Amont à Gellin

Surface : 28 ha

Altitude : 900 m



Ces sites conservatoires se situent à 27 km de Pontarlier en limite sud du département du Doubs. Ils sont présents le long du cours d'eau le Doubs et localisés dans le Val de Mouthe. Ils présentent une cohérence en termes d'habitats et de foncier et sont donc gérés au sein d'une même entité.

La haute vallée du Doubs est constituée d'une grande diversité de milieux humides, dont certains exceptionnels. C'est dans ce paysage, parcouru de ruisseaux forestiers et alimenté de sources d'eau claire, que s'exprime une biodiversité typique du Haut-Doubs.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté intervient pour préserver ces milieux précieux depuis 2016 en concertation avec l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, les Communes et les acteurs locaux.

Pourquoi intervenir ?

Des milieux humides aux multiples fonctions...

Riches et sensibles, les milieux humides ont longtemps été considérés comme inutiles. Ils assurent pourtant une multitude de fonctions :

- Ils concourent à la régulation des eaux en jouant le rôle d'éponge (en stockant l'eau en période de crue et en la restituant en période de sécheresse).
- Ils assurent un rôle de filtration et d'épuration de l'eau.
- Ils hébergent une faune et une flore rares et menacées.
- Ils servent de lieu d'hivernage, de nidification ou de halte migratoire à de nombreux oiseaux.
- Ils offrent des paysages remarquables.
- Ils représentent un intérêt agricole en période de sécheresse en fournissant un fourrage.



Les milieux humides sont des milieux fragiles qu'il est essentiel de préserver. Ils sculptent nos paysages et nous apportent de nombreux services.



L'iris de Sibérie est extrêmement rare en France et encore plus en Franche-Comté où l'espèce n'est présente que sur deux communes du département du Doubs, dont Gellin.



Une nature exceptionnelle

En lien étroit avec le fonctionnement du cours d'eau du Doubs, les différents sites de la haute vallée du Doubs offrent une **mosaïque de milieux humides remarquables** : marais tourbeux 1, prairies humides de fauche 2, prairies denses à reine des prés 3, petits ruisseaux... Cette multitude d'habitats abrite des communautés animales et végétales riches et diversifiées, dont certaines sont fortement menacées et rares en Franche-Comté, voire en France.

La **flore** est diversifiée et de nombreuses espèces rares sont typiques des milieux humides comme l'œillet superbe 4 ou l'iris de Sibérie 5.

De nombreux **papillons** profitent de la richesse floristique des différents habitats humides pour prospérer, tels que le cuivré de la bistorte 6 et le nacré de sanguisorbe 7 qui dépendent de leurs plantes-hôtes pour survivre.

La présence de ruisseaux et de sources favorise le développement de nombreuses **libellules et demoiselles**, dont l'agrion jouvencelle et la petite nymphe au corps de feu 8.

Certains **orthoptères et coléoptères** fréquentent également les milieux humides, tels que les marais, berges et bords de cours d'eau. C'est le cas de l'aromie musquée 9 (page suivante), grand longicorne, que l'on peut observer sur les saules ou diverses espèces de fleurs ombellifères au cours de l'été.

Les **oiseaux**, migrants ou sédentaires, trouvent sur les différents milieux de quoi se nourrir, passer l'hiver et/ou nidifier. La rousserolle verderolle 10 s'épanouit dans les prairies à reine des prés tandis que la bécassine des marais 11 se retrouve dans les marais tourbeux.



Le cuivré de la bistorte est dépendant de sa plante-hôte : il pond uniquement ses œufs sur la renouée bistorte. La disparition de cette plante entraînerait la perte de ce papillon sur les sites.



Des milieux menacés

Le saviez-vous ?

Plus de la moitié des zones humides ont disparu entre les années 60 à 90 en France. Bien que cette tendance ralentisse avec le renforcement des mesures de protection et de gestion ces dernières années, seulement moins de 10 % des habitats humides remarquables sont considérés dans un bon état de conservation actuellement. La préservation de ce patrimoine naturel représente donc des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants !

Les zones humides du Haut-Doubs ont subi aux siècles derniers des modifications importantes :

- Certaines ont été asséchées, par la création de drains et fossés, à des fins d'exploitation agricole. Ces remaniements ont entraîné des modifications du fonctionnement hydrologique des milieux naturels, encore d'actualité aujourd'hui.
- D'autres zones humides ont, au contraire, été délaissées par les exploitants, les jugeant peu productifs (accessibilité difficile, trop humide...). Cet abandon a entraîné une colonisation progressive de ces secteurs par les arbustes et les ligneux avec le risque d'une fermeture de ces milieux sur le long terme et donc de leur disparition. Néanmoins, à la suite des sécheresses successives liées au changement climatique, les zones auparavant inaccessibles, car trop engorgées, deviennent praticables pour la fauche. Ces changements de pratiques entraînent de profond bouleversement pour la biodiversité déjà bien fragilisée par les variations climatiques.

Certaines pratiques agricoles en amont des sites, comme la fertilisation, peuvent également altérer la qualité de l'eau qui alimente ces milieux.

Des actions pour la préservation du site

Les sites naturels sur lesquels intervient le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté font l'objet d'un plan de gestion. Élaboré à partir de connaissances scientifiques, naturalistes et socio-économiques, ce document détermine pour une durée de dix ans les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...) pour préserver le site. C'est, entre autres, à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux. Ici, le plan de gestion pour la période 2019-2028 définit les objectifs suivants :

- 1 Maintenir la richesse écologique des habitats, en particulier les prairies humides
- 2 Sensibiliser et impliquer la population et les acteurs locaux
- 3 Actualiser et améliorer les connaissances naturalistes

Maintenir la richesse écologique des habitats, en particulier les prairies humides

Une étape essentielle : la maîtrise foncière ou d'usage

Afin de pouvoir mener à bien les opérations de gestion dans la durée, il est essentiel de s'appuyer sur une maîtrise foncière ou d'usage des parcelles des sites (achat de terrains, conventions avec le propriétaire, baux, etc.). Depuis la première convention signée en 2016, des démarches sont en cours afin de renforcer cette maîtrise sur certains sites et d'étendre le périmètre d'action à des nouveaux sites présentant de forts enjeux similaires, selon les opportunités soulevées par les acteurs locaux.

Des milieux humides à restaurer

Par le passé, certains sites ont fait l'objet de modifications hydrologiques qui nuisent encore aujourd'hui au bon fonctionnement des cours d'eau et des zones humides. Afin de retrouver un équilibre écologique et préserver la biodiversité de ces sites, des travaux de restauration sont prévus sur les milieux humides (rebouchage des drains et trous d'eau artificialisés) mais aussi sur les cours d'eau (amélioration d'ouvrages comme pont et digue, et préservation des cours d'eau par reméandrement, mise en défend et aménagement de point d'abreuvement).

Ces actions seront définies à la suite de différentes études réalisées en amont (cartographie des habitats, étude topographique des écoulements superficiels, etc.), en concertation avec les différents acteurs impliqués.

Un entretien extensif pour limiter l'enfrichement

Certains des sites sont colonisés par des arbustes et ont tendance à se refermer. Pour les maintenir ouverts, un entretien extensif durable des sites est recherché. Un équilibre entre entretien (fauche tardive ou pâturage extensif) et rendement est établi avec les agriculteurs via un cahier des charges : charge d'animaux restreinte pour éviter le surpâturage, période à éviter (habitats ou espèces sensibles), apport en fertilisant restreint, etc.

Une gestion équilibrée des ligneux

Certains secteurs de milieux humides sont envahis par des arbres qui nuisent à leur intégrité écologique. D'une part, des épicéas ont été plantés sur certaines zones et ont tendances à acidifier et modifier la structure du sol. D'autre part, des saules colonisent certaines parties, notamment sur les linéaires d'anciens drains, et contribuent lentement à l'assèchement des sites.

Des travaux adaptés (coupe, arrachage), en concertation avec les différents acteurs locaux, permettront de limiter leur progression.

Un BRE, c'est quoi ?

Certains exploitants se sont engagés au travers d'un Bail rural à clauses environnementales (BRE). Ce type de bail rural inclut des clauses assurant le respect de pratiques agricoles compatibles avec la préservation des milieux naturels. En contrepartie, il offre la possibilité d'un loyer, dit fermage, moins élevé.



Afin de préserver le cours d'eau traversant le site de Derrière l'étang, des travaux en 2023 ont permis la mise en place de clôtures (= mise en défend) et l'aménagement d'un point d'abreuvement pour les vaches. Ces dernières ont tout de suite pris le pli d'aller s'abreuver à cet endroit.



Un troupeau de vaches highland cattle pâturent le site de Derrière l'étang à Rochejean. Cette race rustique supporte des conditions difficiles (froid, forte humidité). C'est également une excellente débroussailluse car elle consomme toutes sortes de végétaux dont des petits arbustes.



Les résineux n'aiment pas avoir les pieds dans l'eau, pourtant on les retrouve plus ou moins nombreux sur certains sites. Leur présence est en effet liée aux modifications hydrologiques historiques du sol (drains). Leur croissance a depuis été favorisée par les sécheresses successives de ces dernières années.



On l'appelle « musquée » car ce coléoptère sécrète une odeur de musc agréable à sentir lorsque l'on croise son chemin.

Sensibiliser et impliquer la population et les acteurs locaux

Mobiliser les acteurs locaux

Réunions d'information, visites de terrain... Le Conservatoire travaille avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des sites (communes, propriétaires privés, agriculteurs...) afin de concilier les différents usages de ces milieux.

Faire connaître le patrimoine naturel

La sensibilisation de la population locale et des visiteurs est primordiale pour la préservation des milieux naturels et des espèces qu'ils abritent. Le Conservatoire propose des animations et des temps d'échange à destination du grand public afin de faire connaître la fragilité et la richesse de cette biodiversité mais aussi la gestion et les travaux réalisés pour la sauvegarder. Il participe également aux animations proposées par les autres structures impliquées sur le territoire, comme l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et le Parc naturel régional du Haut-Jura.

En complément, une réflexion est menée pour évaluer les possibilités d'ouvrir certains sites au public et de mettre en place certains supports de communication (panneau, etc.). Cette démarche est réalisée en concertation avec les acteurs locaux, qui ont à cœur de mettre leur patrimoine naturel près de chez eux à disposition de leurs habitants.

Actualiser et améliorer les connaissances naturalistes

Des suivis de certaines espèces de faune et de flore sont mis en place sur les différents sites afin d'actualiser les connaissances naturalistes mais aussi d'estimer l'état de santé des différents milieux humides. Des suivis de l'évolution des milieux et de leur fonctionnement complètent également ces connaissances et permettent d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre par le Conservatoire.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion, de suivis ou d'animations.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces et aux habitats mentionnés dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Sites naturels fragiles, ce sont le lieu de vie d'espèces de faune et de flore très rares, dont certaines sont en danger et protégées par la loi. S'abstenir de tout prélèvement.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles et/ou agriculteur et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2019-2028 des milieux humides de la haute vallée du Doubs. N'hésitez pas à en faire la demande si vous souhaitez davantage d'informations.

Contact :

Alice Buttin • Chargée de missions
alice.buttin@cen-franche-comte.org
Tél. 03 81 53 04 02



Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
www.cen-franche-comte.org •

Maison de l'environnement
de Bourgogne-Franche-Comté
4 ch. du Fort de Bregille • 25000 Besançon

Antenne Jura
24 grande rue
39800 Poligny



Découverte d'une mare à proximité du site de Derrière l'étang à Rochejean lors d'une animation proposée par le Conservatoire. Au programme : observations de libellules, papillons, araignées et explication des actions de gestion mises en place pour les protéger.



Sur les prairies humides des Îles Amont, inventaire de l'iris de Sibérie, espèce à enjeux forts de conservation car très rare et menacée de disparition en Franche-Comté.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté met

en œuvre depuis plus de 30 ans une politique de préservation de la biodiversité. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 23 Conservatoires pour plus de 1 200 salariés et près de 9 900 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 4 400 sites couvrant 300 000 ha sur plus de 4 750 communes (soit 1 commune sur 7 en France).

Vous souhaitez participer à la sauvegarde du patrimoine naturel de Franche-Comté ? ADHÉREZ au Conservatoire et rejoignez-nous !

Pour en savoir plus :

www.cen-franche-comte.org

Les actions sur ce site sont réalisées avec le soutien financier de :



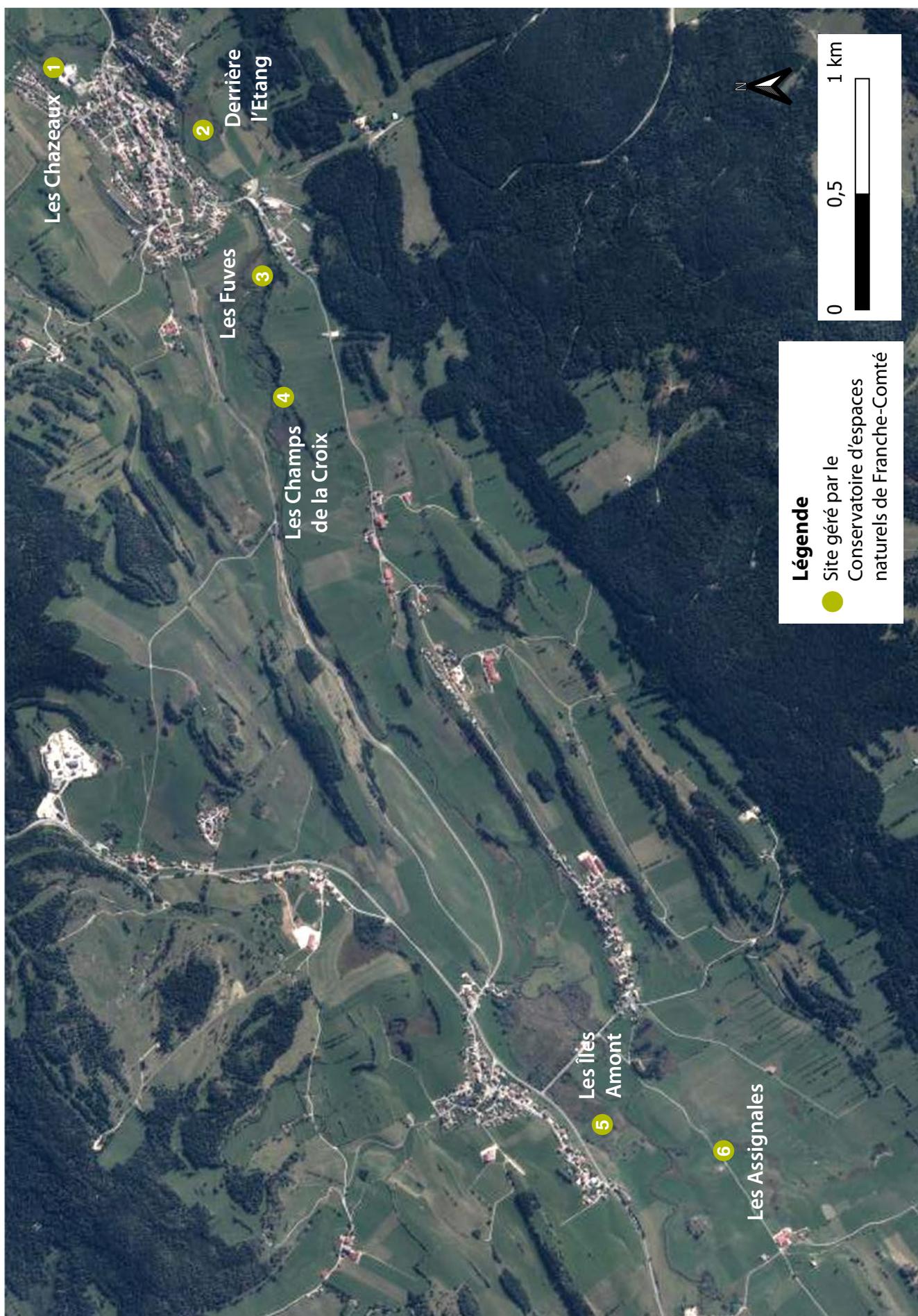
COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



Communes de
Rochejean, Gellin
& Les Villedieu

En partenariat avec :

Carte des milieux humides de la haute vallée du Doubs gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Zoom sur les sites

Légende

- Surface protégée et gérée
- Périmètre d'étude



Les Chazeaux

- **Communes** : Rochejean
- **Surface totale** : 1,9 ha
- **Surface protégée et gérée** : 1,9 ha
- **Types de milieu** : prairies humides
- **Gestion mise en place** : pâturage



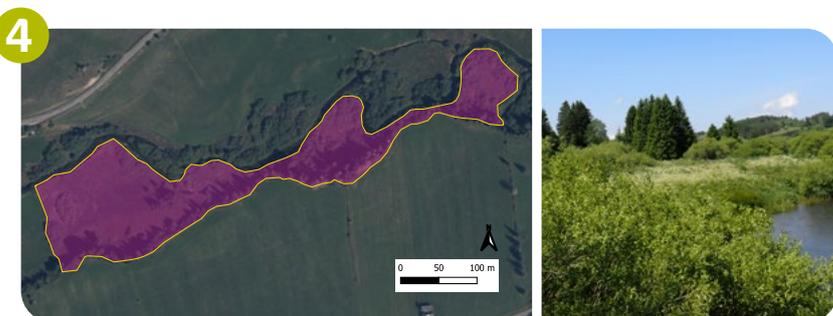
Derrière l'Étang

- **Commune** : Rochejean
- **Surface totale** : 5,5 ha
- **Surface protégée et gérée** : 3,4 ha
- **Types de milieu** : prairies humides
- **Gestion mise en place** : quelques zones fauchées, future gestion agropastorale (pâturage extensif et fauche tardive)



Les Fuves

- **Commune** : Rochejean
- **Surface totale** : 1,8 ha
- **Surface protégée et gérée** : 1,8 ha
- **Types de milieu** : prairies humides
- **Gestion mise en place** : libre évolution



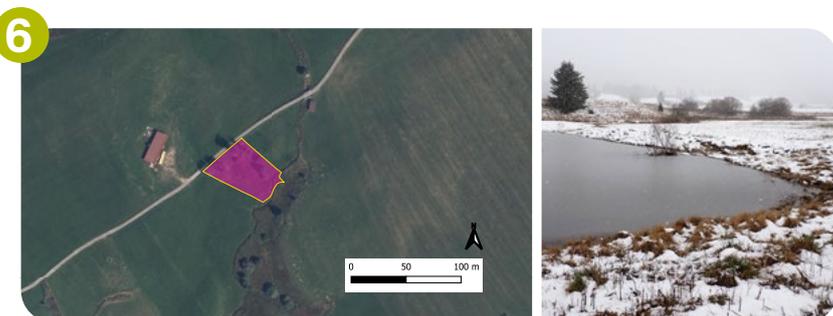
Les Champs de la Croix

- **Commune** : Les Villedieu
- **Surface totale** : 4,5 ha
- **Surface protégée et gérée** : 0,5 ha
- **Types de milieu** : prairies humides
- **Gestion mise en place** : libre évolution



Les Îles Amont

- **Commune** : Gellin
- **Surface totale** : 14,1 ha
- **Surface protégée et gérée** : 3,1 ha
- **Types de milieu** : prairies humides
- **Gestion mise en place** : quelques zones fauchées, future gestion agropastorale (pâturage extensif et fauche tardive)



Les Assignales

- **Communes** : Les Villedieu
- **Surface totale** : 0,2 ha
- **Surface protégée et gérée** : 0,2 ha
- **Types de milieu** : étang et prairies humides
- **Gestion mise en place** : libre évolution